



La Wallonie a érigé la lutte contre les discriminations au plus haut rang de ses priorités. Le vote du décret du 6 novembre 2008 visant à lutter contre certaines formes de discrimination (modifié par celui du 19 mars 2009) a permis de traduire, en droit wallon, l'arsenal juridique de lutte contre les discriminations déjà mis en place au niveau fédéral.

Ces législations interdisent toute forme de distinction liée à l'un de ces « critères protégés » : la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale et ethnique, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, les convictions religieuses ou philosophiques, l'état de santé actuel et futur, le handicap, les convictions politiques,...

Le service existe depuis 2008 et fait partie des 9 communes pilote (Aiseau-Presles, Bernissart, Chapelle-lez-Herlaimont, Ciney, Durbuy, Marchin, Farciennes, Orp-Jauche et Rochefort) qui poursuivent comme objectif la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances.

Chaque commune développe un plan d'actions adapté à ses réalités. A Bernissart, la femme immigrée était le principal public ciblé en 2008 et les ateliers mis en place ainsi que

l'accompagnement administratif sont toujours d'actualité. Mais de nouveaux publics et donc de nouvelles actions définissent plus largement notre intervention.

En effet, dans le cadre du projet « Bernissart, commune amie des aînés », nous proposons des animations multiples et variées aux seniors ; l'administration communale accueille depuis quelques mois une cellule « handicontact » ; dans le domaine du logement, nous effectuons un accompagnement social pré et post-relogement auprès de résidents permanents de camping privé dans le cadre du projet HP (projet de la Wallonie relatif à l'habitat permanent)...

Le service est également présent si vous vous sentez discriminé(e) au travail, à l'école, dans la recherche d'un emploi, d'un logement...en raison notamment de votre nationalité, race, couleur de peau...A cet effet, vous pouvez également contacter « L'Espace Wallonie » à Mons (065/22.06.80) qui se situe à la rue de la Seuwe, 18-19 (Ilôt de la Grand-Place).

Le 3 mai 2013, notre bourgmestre Monsieur Roger VANDERSTRAETEN a, en présence de Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de la Santé, de l'Egalité des Chances et de l'Action Sociale, signé la Charte de l'Egalité des Chances. Cette Charte a pour principaux objectifs d'encourager les politiques locales d'égalité, de mieux informer les communes, de récolter des bonnes pratiques professionnelles.

Les différentes activités récréatives proposées par le service s'adressent à tous les citoyens de l'entité et se tiennent principalement à la « Fermette du Préau ».

Ainsi vous pouvez :

- danser les lundis, mercredis et vendredis ;
- jouer d'un instrument de musique les mardis ;
- jouer à la pétanque, chanter les mercredis ;
- pratiquer la gymnastique douce (pilates) les mardis ;
- marcher deux jeudis par mois ;
- coudre les jeudis ;
- tricoter, crocheter les vendredis ;
- vous initier à l'informatique du lundi au vendredi ;
- cuisiner les samedis ;
- participer à des ateliers d'art floral et à des animations culturelles ponctuels ;
- voyager (quelques excursions par an) ;
- vous divertir lors de soirées dansantes.

**Pour tout renseignement :**

Service Egalité des Chances,

Administration communale, 1 Place de Bernissart

Colette DELTANT, chef de bureau, 069/81.10.10

Antonia BALSAMO, psychologue, 069/81.10.16

Khadija BOUHAMOUD, animatrice, 069/21.35.60

Parallèlement à cet aspect récréatif, nous sommes à l'écoute des citoyens afin d'apporter une aide, une information, un relais vers des services compétents, vers d'autres citoyens confrontés à des problématiques communes ou non.

Ainsi, si votre enfant présente un ou des trouble(s) de l'apprentissage (tels que la dyslexie, la dyscalculie...et si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur ces troubles, sur les aides, sur les professionnels que vous pouvez rencontrer, Madame Rita ZUCCA, maman d'un enfant présentant plusieurs troubles, répondra à toutes vos interrogations par courrier électronique à l'adresse :

[troublendys@hotmail.fr](mailto:troublendys@hotmail.fr)

ou sur la page facebook dédiée aux enfants "dys" : "Troublendys".